

## RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES Année 2025



2015-2025 • 10 ans d'existence du réseau



## LA DEMARCHE

La qualité des constructions est le résultat d'un savoir-faire et d'une implication collective du commanditaire au prestataire, au bénéfice de l'utilisateur. Toute une chaîne d'acteurs interconnectés est dès lors concernée. La vocation des AINterpros est de développer des échanges, au-delà des réseaux métiers et professionnels, à partir de retours d'expériences et d'interventions destinées à toutes les parties prenantes.

Créé en 2015, le réseau des Ainterpros rassemble l'ensemble des professionnels du bâtiments de l'Ain. Chaque année, 4 rencontres sont organisées par chacun des partenaires, associant visites et tables-rondes pour aborder des thèmes comme l'innovation et les performances thermiques des bâtiments, la rénovation énergétique, la modularité, la préfabrication, les matériaux biosourcés, la réglementation...

En 2025, le réseau a fêté ses 10 ans en proposant un évènement un peu particulier.

Ce livret présente un bilan des rencontres 2025, au cours desquelles ont été abordés les thèmes de la sauvegarde du patrimoine, la frugalité et la surélévation.

Retrouver les bilans des rencontres des précédentes années :

[Bilan des Ainterpros 2016](#)

[Bilan des Ainterpros 2017](#)

[Bilan des Ainterpros 2018](#)

[Bilan des Ainterpros 2019](#)

[Bilan des Ainterpros 2021](#)

[Bilan des Ainterpros 2022](#)

[Bilan des Ainterpros 2023](#)

[Bilan des Ainterpros 2024](#)



# 31<sup>ème</sup> rencontre : jeudi 20 mars 2025 à Saint-Jean-sur-Reyssouze

## « Sauvegarde du patrimoine »

### Visite du centre culturel

Pour sa 31<sup>ème</sup> rencontre, le réseau des AINterpros a organisé une visite de l'espace culturel de Saint-Jean-sur-Reyssouze, en fin de chantier, et une table-ronde autour de la Sauvegarde du Patrimoine, le Jeudi 20 mars.

Après le mot d'accueil de Jacques SALLET, maire de la commune, maître d'ouvrage et Yvan PAUGET Directeur ADIA, Assistant à maître d'ouvrage, les participants ont profité d'une visite commentée du centre culturel avec l'architecte Aurélie KLEINE (AKARCHI), en présence des entreprises et partenaires ayant participé à la réalisation de l'opération.

Ce bâtiment est issu d'une déconstruction d'une ancienne ferme bressane à pans de bois. Les colombages et la charpente ont été démontés et numérotés pour être conservés afin de favoriser au maximum leur réemploi, et le reste démoli. La forme générale, simple et typique de ce genre de bâtiment a été conservée. Les colombages ont été réutilisés en applique extérieure côté rue et en zone tampon entre le parking et le préau. Le soubassement en pierre a été reconstruit. La charpente existante a été réparée et conservée.



Consulter le programme : [ICI](#)



# **" Sauvegarder son patrimoine en repensant son usage "**

**Table-ronde, jeudi 20 mars 2025 - Saint-Jean-sur-Reyssouze**

Pour la 2ème partie de la rencontre consacrée à la table-ronde, différents thèmes ont été abordés : Comment intégrer le réemploi des matériaux avec les contraintes réglementaires actuelles ? Quelle vision pour le patrimoine de demain, des bâtiments d'hier avec les enjeux de demain ? Comment intégrer les usages dans la définition du projet ?

Les différents échanges ont porté sur les obligations réglementaires , le réemploi de la charpente et des pans de bois au niveau réglementaire, les investigations à mener dans le cadre des études patrimoniales, ...

Les intervenants ont expliqué au travers de quelques retours d'expériences comment ils ont pu trouver des solutions sur la mise en œuvre des programmes en respectant les usages tout en conservant la valorisation du patrimoine.

Les échanges se sont poursuivis sur la capacité et les compétences des entreprises à travailler sur des projets concernés par le réemploi des matériaux, tout en évoquant les garanties et les assurances nécessaires.

En complément des échanges, le sujet des extensions des bâtiments anciens a été évoqué, notamment au niveau des prescriptions architecturales à prendre en compte et de la réécriture de l'architecture du site ; avec le fait de se différencier de l'existant et que l'extension peut être utile à la sauvegarde du patrimoine/

Pour finir, l'aspect économique a été évoqué.

Près de 30 personnes ont participé à cette rencontre.

## **Intervenants à la table-ronde :**

- Emmanuel PEPOZ – Contrôleur technique Socotec
- Olivier CHANU – Architecte du Patrimoine
- Stéphane COCHE – Programmiste Initial consultants

**Organisation :** ADIA et SPL ALEC Ain



# **32<sup>ème</sup> rencontre : mercredi 14 mai 2025 à Saint-Didier-sur-Chalaronne**

## **« FRUGALITÉ, réduire l'énergie grise, choisir des matériaux ayant un faible impact écologique »**

### **Visite du lycée Saint Joseph**

Les participants ont pu découvrir les bâtiments du Lycée St Joseph (réhabilitation d'anciens bâtiments et extensions réalisées entre 2016 et 2020) au cours de la visite commentée en détail par l'architecte Julie HERRGOTT et la Directrice de l'établissement Laetitia DE SERRES. Ils ont pu comprendre comment cette opération a valorisé du bois local en optimisant sa transformation, en économisant la matière (en limitant les surfaces) et en évitant tout matériau superflu.

**Consulter le programme : [ICI](#)**



# « Retour d'expérience sur la rénovation du lycée » et « Approche innovante et circulaire sur les isolants à base de textiles recyclés »

**Table Ronde, mercredi 14 mai 2025 - Saint-Didier-sur-Chalaronne**

La visite a été suivie d'une table-ronde avec un retour d'expérience sur ces bâtiments d'enseignement 5 ans après, qui permet de tirer des enseignements sur les choix qui ont été faits face aux différents aspects à prendre en compte pour viser le bien-être de l'usager, respecter le budget de l'opération et voir ce qui aurait pu être fait différemment aujourd'hui.

Cette table-ronde a été l'occasion de mettre en évidence l'importance de former un partenariat solidaire et confiant entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre, ce qui permet la réussite du projet notamment avec des solutions atypiques.

Pour mieux connaître les isolants à base de textiles recyclés et la démarche d'économie circulaire mise en œuvre par BUITEX et TREMLIN, un focus sur l'opération *Textile 360* a été présenté par Virginie BELLE (chef de projet Textile 360) et Loïc GEOFFROY (Chef de marché isolation du Groupe Semin-Buitex). Ils ont expliqué comment les textiles collectés sont recyclés localement en produits de construction normés, recyclables à leur tour, et comment la formation, la pédagogie et la certification peuvent aider à développer cette filière car il reste des a priori. Des retours d'expériences de mise en œuvre ont été partagés, les aspects économiques et le rôle clé des bureaux de contrôle ont été évoqués.

Une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre.

## Intervenants à la table-ronde

### Retour d'expérience :

- Julie HERRGOTT – Architecte DPLG
- Lætitia DE SERRES – Chef d'établissement de l'ensemble scolaire

### Focus sur une approche innovante et circulaire sur les isolants à base de textiles recyclés :

- Virginie BELLE – Chef de projet « Textile 360 » à TREMLIN
- Loïc GEOFFROY – Chef de marché isolation du groupe SEMIN-BUITEX

**Organisation :** FIBOIS 01 et Département de l'Ain



Le réseau des AINterpros a célébré ses 10 ans d'existence avec plus de 30 rencontres associant visites et tables-rondes, proposées sur le département de l'Ain.

Pour marquer cet évènement, le réseau a organisé un temps de rétrospective, conférence et table-ronde le Jeudi 26 juin à la salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Bourg dans un bâtiment entièrement restructuré. Ce moment a permis de voir un aperçu de l'évolution du bâtiment durable entre 2015 et 2025 et d'ouvrir des perspectives pour les 10 ans à venir.

Pour cette rencontre exceptionnelle, **Philippe MADEC** a tenu une conférence. **Architecte-urbaniste, pionnier de l'architecture éco-responsable**, il défend l'idée qu'une autre manière de construire est possible, en privilégiant l'harmonie entre l'homme et la nature.

Plus de 130 personnes ont participé à cette rencontre.

**Consulter le programme : [ICI](#)**



## 33ème rencontre : 10 ans du réseau ! jeudi 26 juin 2025 à Saint-Denis-lès-Bourg

### Rétrospective

Plus de 30 rencontres en 10 ans, associant visites et tables-rondes, ont permis de faire dialoguer artisans, architectes, élus et habitants autour de thèmes comme la rénovation énergétique, le réemploi, les matériaux biosourcés...

Une espace d'exposition dédié et une vidéo ont permis de faire un retour sur 10 ans de vie du réseau :

  
**Réseau des AINterpros du bâtiment durable  
2015-2025  
10 ans de rencontres**





# les 10 ans du réseau !

## Conférence de Philippe MADEC

Philippe MADEC, architecte-urbaniste, pionnier de l'architecture éco-responsable, a partagé son expérience et est revenu sur l'importance d'une démarche intégrant la "frugalité heureuse et créative". Pour lui, il faut arrêter de détruire, mais privilégier la réhabilitation, la rénovation, le réemploi, l'utilisation de ressources locales. Le réchauffement climatique et la multiplication des catastrophes naturelles font évoluer les consciences et incitent à répondre par une architecture cohérente face aux défis environnementaux.

Retrouvez l'intégralité de sa conférence :



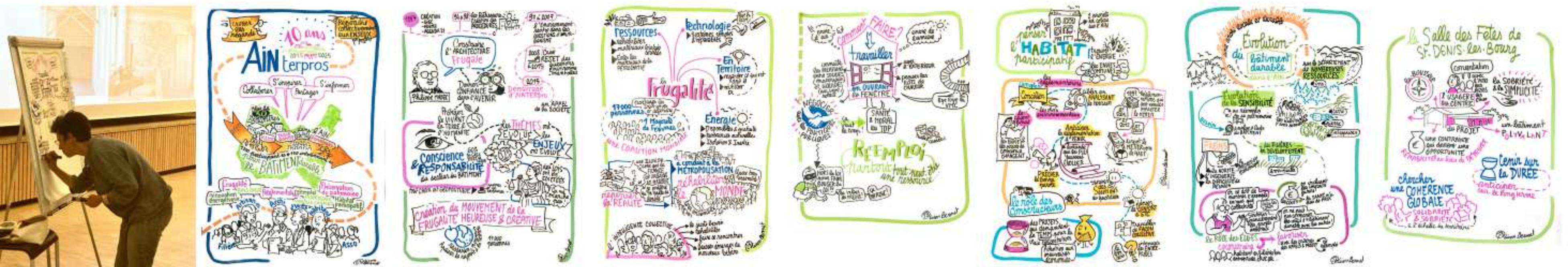
## Table-ronde

C'est ensuite autour d'une table-ronde qu'Isabelle DUBOIS (Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes), Etienne MEGARD (architecte) et Fabrice CORBIOLI (Président de Maisons et résidences Corbioli), ont apporté leur vision de maître d'oeuvre, maître d'ouvrage et entreprise, sur l'avenir du bâtiment durable, les leviers, les freins, les défis à relever...



Lison BERNET, facilitatrice graphique, a croqué l'ensemble de la soirée pour garder une trace illustrée de cette rencontre.

Voir toutes planches : [ICI](#)



# 34<sup>ème</sup> rencontre : jeudi 9 octobre 2025 - Parcieux

## « Construire sans s'étaler »

### Visite du centre péri-scolaire en surélévation

Une trentaine de participants se sont retrouvés à Parcieux autour du projet du centre péri-scolaire réalisé en surélévation de l'école par les architectes de l'agence ESCALE Architecte, pour une visite de l'équipement accompagnée par Vincent LAUTIER, adjoint au maire, avec l'appui de l'entreprise Richard Construction

Pour minimiser l'impact de la mise en place d'un nouveau centre péri-scolaire, sur le foncier disponible, le bâtiment a été construit en surélévation de l'école existante. Ce principe a permis également de préserver les espaces végétalisés du site. La toiture de l'école a été déposée pour accueillir un plancher béton reposant sur des poteaux. La nouvelle dalle accueille le bâtiment scolaire en structure bois avec bardage bois grisé pour minimiser le poids de la surélévation, tout en utilisant des matériaux biosourcés.



Consulter le programme : [ici](#)



# « La surélévation des bâtiments, une solution face aux enjeux de sobriété foncière »

Table Ronde, jeudi 9 octobre - Parcieux

En amont de la visite, une table-ronde a permis d'aborder le thème de la surélévation autour de retours d'expériences.

Ainsi plusieurs projets de construction intégrant surélévation et construction en hauteur en site contraint valorisant le patrimoine ont été présentés :

- Le projet de logements "Feel Wood" de la coopérative Rhône Saône Habitat, à St Didier au Mont d'Or (69) en espace boisé classé avec l'**Agence Adminima** (Raphaël MOREL)
- Les projets de reconversion de l'ancienne maison d'arrêt ("La Conciergerie") et de l'ancien palais de Justice (« Les Palatines ») dans le centre ancien de Bourg-en-Bresse, en abords de monuments historiques, avec **Patrick JOUVENT accompagné des architectes Guillaume VANDEN BORRE (agence Bel Air) et Jacques Gerbe et Associés - JGA.**

Les échanges ont permis de souligner le fait que les PLU empêchent rarement la réalisation d'un projet de qualité, adapté au contexte, avec une bonne concertation en amont avec l'ensemble des partenaires.

La surélévation reste néanmoins un cas particulier, contraint par la réglementation en matière sismique et avec une surcharge limitée à 10% sans nouvelles fondations. De nombreuses études sont également nécessaires en amont.

Une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre.

**Organisation :** CAUE de l'Ain et ADIA.



actualité

PATRIMOINE

## Quels usages pour les bâtiments anciens ?

Les dernières Ainterpros du bâtiment durable ont planché sur les enjeux liés au changement de destination des constructions d'antan.

SÉBASTIEN JACQUART

Sauvegarder le patrimoine tout en préservant son usage, tel était le thème des 31<sup>e</sup> Ainterpros du bâtiment durable, organisées fin mars à Saint-Jean-sur-Reyssouze, autour de la visite - avec l'architecte Aurélie Kleine, du cabinet Akarchi - du chantier du futur espace culturel de la commune. Celui-ci prend en effet place sur le site d'une ancienne ferme de type bressan, qui a été déconstruite, mais dont les colombages ont été démontés et numérotés, afin d'être réemployés en applique extérieure. Quant à la charpente, elle a été réparée et conservée. « L'enjeu de la restauration du patrimoine est aussi social. Il s'agit que les centres-villes ne se désertifient pas. Mais, cette démarche nécessite des études en amont, notamment pour adapter une réglementation davantage conçue pour le neuf que pour la rénovation, devait ensuite observer Olivier Chanu, architecte du patrimoine à Belleville-en-Beaujolais, lors d'une table ronde. Construire la ville sur la ville revêt un aspect de cohésion sociale qui a été complètement ignoré lors de la construction des grands ensembles, après-guerre. Démolir pour reconstruire représente pourtant une forme d'aberration. Cela engendre une double dépense, d'énergie et de matériaux. »

Thermique, acoustique, accessibilité, sécurité des personnes... L'exercice impose un certain nombre de contraintes. « Mais, les objectifs à atteindre sont



Des colombages utilisés en aplique extérieure.

moins élevés en réhabilitation que pour le neuf. Si nous avons obligation d'améliorer la thermique et l'acoustique, nous n'avons pas d'obligation de résultat, a rassuré Emmanuel Pepoz, technicien chez Socotec, bureau de contrôle à Bourg-en-Bresse. La structure peut présenter une hétérogénéité de techniques, avoir connu différents types d'exploitation et être, pour toutes ces raisons, fragilisée. Il faut donc identifier tous ces paramètres. L'autre sujet va être d'analyser comment le réemploi de parties existantes peut s'intégrer au bâtiment et à ses nouveaux usages. À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le dossier n'était pas très compliqué. La charpente qui a été réutilisée était saine et nous avons pu facilement en recalculer la résistance mécanique. »

### ADAPTER LES BÂTIMENTS... OU LES PROGRAMMES

Avec un changement d'usage, des enjeux de résistance des planchers peuvent se poser. « Si l'on transforme d'anciens logements en site accueillant du public », a cité Stéphane Coche, programmiste, gérant d'Initial Consultants à Lyon. Son métier consiste précisément à définir avant toute autre démarche, y compris avant

l'intervention des architectes, si le bâtiment est adaptable à la nouvelle destination envisagée, quitte à adapter le programme. Bref, dire si le projet est réaliste ou non. Et celui-ci d'évoquer également, entre autres problématiques, l'évacuation du public en cas d'alerte ou encore, la transformation en espaces d'exposition, d'édifices religieux qui n'ont pas été conçus pour être chauffés. « S'il faut tout isoler, on risque de masquer l'architecture du lieu et l'opération perd tout intérêt. Un tel projet nécessite donc des études plus approfondies. »

Autre exemple, le programmiste a planché sur la transformation en crèche, d'une ferme en pisé. « Il a fallu adapter le programme à la structure du bâtiment, s'est-il souvenu. Notamment, nous avons dû voir s'il était acceptable d'organiser l'activité sur deux niveaux et définir l'espace le plus propice pour accueillir la pièce de jeu des enfants. » Lui aussi considère, comme Olivier Chanu, que « l'enjeu de la restauration n'est pas d'être moins cher, mais de valoriser un patrimoine et de dynamiser un centre-ville ». ■

12

ECO DE L'AIN N° 17 - 24 AVRIL 2025

Parcieux

Le Progrès, du 11/10/2025

## La réhabilitation du centre périscolaire est devenue un exemple

J eudi 9 octobre, Vincent Lautier, premier adjoint de la mairie, a accueilli plusieurs architectes novateurs lors d'une réunion débat sur le concept d'augmentation des surfaces à vivre par la construction d'étages sur des bâtiments existants.

À Parcieux, il s'agissait initialement d'agrandir les bâtiments scolaires pour répondre à une hausse importante des effectifs. « En cinq ans, c'est trois classes supplémentaires qu'il nous a fallu accueillir », précise M. Lautier. « La première solution que nous avions retenue consistait à racheter 500 m<sup>2</sup> de terrain afin de construire une unité périscolaire. Rapidement, notre architecte a imaginé une solution de surélévation ». Après neuf mois de travaux, les nouveaux locaux ont été terminés pour la rentrée de septembre 2020.

### Une construction en ossature bois

Malgré les contraintes techniques obligeant à de nouvelles et nombreuses fondations, l'entreprise locale Richard Construction, a lancé ses travaux de pieux et une construction en ossature bois, créant ainsi un étage sur toute la surface existante du bâtiment.



Vincent Lautier, premier adjoint de la mairie de Parcieux, sur la passerelle qui surplombe la cour de l'école. Photo Pascal Segot

Objet de la reconversion de l'ancienne maison d'arrêt de la ville, la conciergerie est désormais un bâtiment rehaussé de plusieurs étages en prenant soin de conserver les murs d'enceintes d'origine, témoins du patrimoine historique de la ville. Ce bâtiment de sept étages désormais totalement intégré à la ville a fait passer ce ténement de 500 à 3 000 m<sup>2</sup>.

Une prouesse technique élaborée par JGA Architecture (Jacques Gerbe). De la même manière, Guillaume Vanden Borre de Belair Architecture a pu détailler le rehaussement de l'ancien palais de justice de Bourg-en-Bresse, devenu un immeuble de logements.

● De notre correspondant  
Pascal Segot

## BÂTIMENT

# La surélévation, une solution face à la crise du logement ?

Lors de la 34<sup>e</sup> rencontre Ainterpros du bâtiment durable organisée à Parcieux, promoteurs et architectes ont partagé leurs retours d'expérience sur cette alternative ambitieuse mais complexe.

THIBAULT JEANPIERRE

Réunis à la mairie de Parcieux pour la 34<sup>e</sup> rencontre Ainterpros du bâtiment durable, le 9 octobre dernier, une trentaine de professionnels ont débattu d'un thème devenu central dans le secteur : « Construire sans s'étaler, la surélévation une réponse à la sobriété foncière ? » Ancienne maison d'arrêt reconvertis en logements privés, La Conciergerie symbolise la renaissance du patrimoine urbain. « Je crois beaucoup au centre-ville, mais trouver du foncier est compliqué. C'est alors que je suis tombé sur un bâtiment public à reconvertis », explique Patrick Jouvent, dirigeant de Jouvent Réalisation. Le chantier, d'un coût de 5,6 M€, a exigé de creuser des pieux de fondation à plus de 19 mètres de profondeur, tout en préservant les vestiges archéologiques.

## CONTRAINTE RÉGLEMENTAIRES

Le second projet, Les Palatines, s'inscrit dans la même logique de densification raisonnée. Cette reconversion de l'ancien palais de justice de Bourg-en-Bresse, menée également par Jouvent Réalisation, a nécessité trois permis de construire avant le lancement des travaux. Un défi technique et réglementaire relevé pour proposer des appartements haut de gamme : « C'est un choix de faire des logements de très haute qualité, nous avons la clientèle pour ça », précise Patrick



## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SURÉLEVÉ À PARCIEUX



Face à l'arrivée de trois nouvelles classes en cinq ans, la commune de Parcieux a opté pour la surélévation du bâtiment de la cantine afin d'y créer un accueil périscolaire de 40 places. Le chantier, d'un coût de 600 000 € (dont 50 % subventionnés), a nécessité 40 micropieux de 7 à 26 mètres de profondeur. Le mur Est a été conservé, tout en permettant un gain de 21 m<sup>2</sup> supplémentaires dans la cantine, offrant ainsi plus d'espace. Le site, désormais relié à la maternelle par une passerelle, regroupe cantine, école et périscolaire.

La table ronde a rassemblé des acteurs du bâtiment.

# L'architecture change, et les bâtiments sont désormais plus vertueux

**SAINT-DENIS-LÈS-BOURG** L'Ainterpro du bâtiment durable a témoigné de 10 ans d'évolution dans la construction, lors d'une conférence anniversaire. Qu'est-ce qui a changé ?

Le réseau des Ainterpros célèbre 10 ans de rencontres qui ont fait dialoguer artisans, architectes, élus et habitants autour de thèmes comme la rénovation énergétique, le réemploi, les matériaux biosourcés... Plus de 30 rencontres associant visites et tables-rondes ont ainsi été organisées sur le département de l'Ain.

## FRUGALITÉ HEUREUSE ET CRÉATIVE

Pour Philippe Madec, architecte urbaniste écoresponsable, « l'évolution du bâtiment est liée aux grandes crises planétaires. La notion de développement durable apparaît dans le rapport des nations unies en 1987, année qui voit la création du GIEC, puis en 1996 avec la première norme environnementale nationale avec le HQE



Philippe Madec, architecte urbaniste, a présenté sa vision du bâtiment durable depuis 10 ans et pour l'avenir.



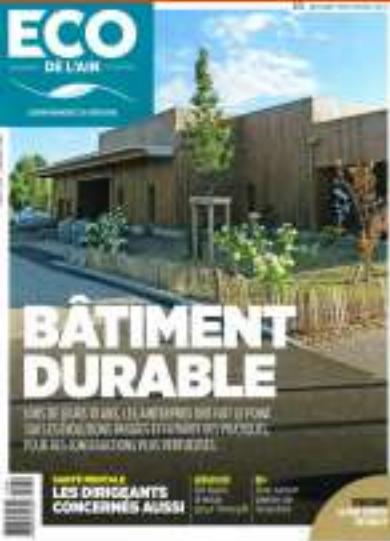
La salle des fêtes récemment rénovée intègre plusieurs facettes en sobriété écologique et environnementale. Photos : F.Hieriaux

(Haute qualité environnementale), jusqu'au Grenelle de l'environnement en 2007. La prise de conscience a infusé progressivement, les bâtisseurs appliquant aujourd'hui des principes environnementaux plus forts pour lutter contre le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre. Il est nécessaire de partager les solutions qui marchent, en matière de ressources, de technologies, d'énergies ou des territoires et tout cela en même temps bien sûr. Il faut aspirer à une frugalité heureuse et créative pour le bonheur de tous. »

## L'EXEMPLE DE LA SALLE DES FÊTES

Dans les années 50, c'est un hangar agricole qui a été construit pour servir de salle des fêtes à Saint-Denis-lès-Bourg. Après deux ans de travaux, un nouveau bâtiment a vu le jour cette année, en préservant un peu de l'existant, mais en profitant de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de construction, afin de répondre aux contraintes actuelles, climatiques, durables ou environnementales. L'accent a été mis sur l'isolation phonique et climatique du bâtiment, la circulation d'air, la récupération des eaux de pluie pour arroser les plantations, les panneaux photovoltaïques et le toit peint en blanc, l'utilisation du bois local pour les murs et le parquet, l'entrée principale orientée au nord, la mutualisation des salles en arrière de la scène.

Voix de l'Ain - 4 juillet 2025



grand angle

## Bâtiment durable, 10 ans d'évolutions

LES AINTERPROS ONT FÊTÉ LEUR DIXIÈME ANNIVERSAIRE LE 26 JUIN. L'OCCASION D'UNE VISION RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DES MANIERES DE CONSTRUIRE PLUS VERTUEUSES : MATERIAUX BIOSOURCES ET GÉOSOURCÉS, RÉEMPLOI...

SEBASTIEN JACQUART

**L'**Ain est un territoire riche où les ressources sont nombreuses. À Labalme par exemple, pour bâtrir l'école, les coupes en forêt communale ont été mises à contribution. Et cela a été l'occasion d'un chantier pédagogique, dans les bois, avec les enfants. Nous avons aussi la terre, utilisée pour les locaux des Cafés-Dagobert, à Châtillon-sur-Chalaronne. Cette facilité d'accès aux ressources et l'envie de recourir à des matériaux sains ont créé un véritable engouement. Depuis 10 ans, les démarches ont été très fortes», a répondu l'architecte

10

Les Ainterpros du bâtiment rassemblent dix structures : DDT (Direction des territoires), Alec (Agence locale de l'énergie et du climat), Adia (Agence départementale d'ingénierie), CCI, Capeb (artisanat du bâtiment), fédération BTP Ain, Fibois (Fédération Interprofessionnelle du bois), Association des architectes de l'Ain, CAUE (Conseil d'architecture), Département.

Certaines collectivités sont motrices en matière de bâti durable. Isabelle Dubois, présidente de la Communauté de communes de la Dombes, a cité la crèche en bois et paille de Neuville-lès-Dames, la recyclerie intercommunale ou encore, le parc d'activité de Mionnay. « Nous pouvons donner une impulsion à travers nos propres projets, mais aussi à travers l'aide aux communes. Nous avons un fonds de concours doté de 4 M€, axé sur les transitions écologiques et énergétiques », a souligné l'élu. Et Étienne Mégard de relever : « Les constructeurs



### L'exemple de la salle des fêtes

Depuis leur création, les Ainterpros ont organisé une trentaine de rencontres, généralement composées d'une visite de chantier thématique, suivie d'une table ronde. Pas cette fois, anniversaire oblige. Le rendez-vous était toutefois donné à la salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Bourg, récemment réhabilitée. « Le choix de la rénovation s'est d'abord fait pour des questions financières, mais aussi, dans une volonté de sobriété des matériaux, des surfaces et des énergies, et avec l'envie de garder une histoire, celle d'un lieu », a expliqué le maire, Guillaume Fauvet. Plein de pistes ont été envisagées, mais pour finir, les solutions les plus simples se sont souvent révélées les meilleures. Nous avons donc un bâtiment le plus polyvalent possible, dont l'utilisation est optimisée, à travers l'hébergement de plusieurs associations. » Et l'eau de relever la nécessité d'une cohérence, au sein du bâtiment, du village, du Plan local d'urbanisme ou encore, de l'agglomération.



Fabrice CORBIOLI, Président du Jury  
Isabelle DUBOIS, Présidente de la Communauté de la Dombes  
Etienne MEGARD, Architecte

Fabrice Corbioli, Etienne Mégard et Isabelle Dubois, pour une table ronde sur les évolutions du bâtiment durable.

## Éloge de la frugalité

**Pionnier de la construction durable, l'architecte Philippe Madec était invité à donner une conférence, dans le cadre des 10 ans des Ainterpros.**

publics ont un rôle à jouer. Leurs bâtiments sont des démonstrateurs.»

Mais, il faut aussi faire évoluer les Plans locaux d'urbanismes (PLU) pour permettre des systèmes constructifs différents. Le constructeur de maisons et de résidences Fabrice Corbioli se souvient s'être heurté à une exigence d'alignements horizontaux ou perpendiculaires aux voies d'accès, lorsqu'il a voulu tester ses premiers bâtiments à énergie positive. Or, l'orientation joue là un rôle essentiel. « Il a fallu demander une dérogation. » Avec l'architecte, il plaide pour une approche collective. « Il faut mettre tout le monde autour de la table, en conception-réalisation, pour trouver les bonnes solutions dès le départ », a demandé le constructeur. Et Étienne Mégard d'ajouter : « Travail sur la ressource, économiser de la matière, cela nécessite de l'intelligence. Or, aujourd'hui, à vouloir maîtriser toutes les dépenses, on risque de réduire le temps de la réflexion. » Et cela pourrait bien se révéler contreproductif. « Raisonner seulement en termes de coûts de construction ne veut rien dire. Il faut aussi prendre en compte les coûts de fonctionnement et d'entretien, qui peuvent être très différents, a abondé Isabelle Dubois. Le prix d'une crèche, c'est aussi celui de la santé des enfants ! » ■

supplémentaire. Enfin, la dernière des frugalités se trouve du côté des territoires. Il s'agit de regarder ce qui est déjà équipé et de le réemployer au mieux. » Pour l'architecte, réhabiliter le monde, « notre mission au XXI<sup>e</sup> siècle », ne peut se faire sans les habitants. Il a été permis les premiers, dans les années 1990, à travailler en concertation. Pour un projet de logements en Aquitaine, qui devait prendre place entre des barres HLM et des maisons de pierre, un bivouac d'une semaine, organisé avec le voisinage, a ainsi abouti à la sanctuarisation d'immeubles qui devaient être détruits – notamment pour

héberger des étudiants, ce qui n'était pas prévu – et à la création d'un habitat coopératif. « La ressource sociale est infinie », relève-t-il.

« L'architecture, c'est la rencontre des matériaux et des fluides, l'air, la lumière, la chaleur. Faire un projet frugal n'est pas si compliqué, il suffit de connaître la mécanique entre les solides et les flux. Un bâtiment bioclimatique puise l'essentiel de ses ressources dans son environnement », conclut Philippe Madec, en présentant un immeuble sans ventilation ni chauffage. L'ensemble des logements y sont traversants et aucune pièce n'est borgne.



Philippe Madec

# La revue de presse des rencontres 2025

Ain

Le Progrès, du 30/06/2025

## Le bâtiment durable est devenu « une ambition éthique »

Le réseau des Ainterpros a fêté ses 10 ans d'existence autour d'une conférence avec l'architecte Philippe Madec à Saint-Denis-lès-Bourg, suivie d'une table ronde sur les vertus des constructions durables confrontées aux réalités économiques.

L'architecte Philippe Madec, pionnier de l'urbanisme écoresponsable et défenseur d'une « frugalité heureuse et créative », était l'invité exceptionnel, ce jeudi, du 10<sup>e</sup> anniversaire d'Ainterpros du bâtiment durable, réseau départemental des professionnels du bâtiment.

Après avoir dressé les grandes dates marquant l'évolution de nos crises planétaires, depuis la première notion de « développement durable » évoquée dans le rapport Brundtland des Nations unies en 1987, la création du GIEC<sup>10</sup> la même année, l'apparition des premières normes environnementales dans la construction (HQE 1996) jusqu'au Grenelle de l'environnement (2007), Philippe Madec a souligné que cette prise de conscience n'était certainement pas un fleuve tranquille.

### Prise de conscience progressive

« À partir de la crise des sub-primes, en 2007-2008 et pen-

dant les dix années qui ont suivi, plus personne n'a plus voulu parler d'environnement », a-t-il ajouté en rendant hommage au travail de fond mené par Nicolas Hulot. « quoi qu'on pense ».

La prise de conscience a infusé progressivement dans notre société pour s'appliquer désormais aux bâtisseurs au service des hommes. Celle d'une architecture et d'un urbanisme qui répondent aux défis environnementaux puisqu'il est désormais insensé de détourner le regard du réchauffement climatique et la succession accélérée de catastrophes naturelles. Et tout aussi indispensable de réduire nos émissions de gaz à effets de serre (GES).

### La sobriété, solution d'avenir imposée

Avec d'autres<sup>11</sup>, Philippe Madec est à l'origine depuis 2018 d'un mouvement « de partage de solutions qui marchent », appelant à une frugalité heureuse et créative. « Que ce soit au niveau des ressources, des technologies, des énergies ou des territoires », énumère-t-il avant de préciser qu'il s'agit bien de faire « tout cela en même temps ».

Son ambition consiste à améliorer la qualité des constructions en favorisant et provoquant les échanges avec l'ensemble des professionnels du bâtiment, au-delà des seuls

complexes au profit de l'inertie solaire ou de la ventilation naturelle. On privilégie les ressources locales et les matériaux biosourcés... »

Le mouvement de la frugalité heureuse et créative est devenu une ambition éthique qui s'appuie à la fois sur les piliers de l'architecture que sont la beauté, la commodité et la robustesse, en consommant les ressources dans leurs strictes mesures. Il touche 17 000 personnes et diffuse à travers 40 pays dans le monde.

#### ● Emmanuel Marquez

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

(2) Dominique Gauzin-Müller (architecte chercheur) et Alain Bornarel (ingénieur).



L'architecte et urbaniste Philippe Madec était l'invité exceptionnel de ce 10<sup>e</sup> anniversaire organisé à la salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Bourg. Photo Emmanuel Marquez

## Dix ans de rencontres interprofessionnelles

Le réseau Ainterpros du bâtiment durable a été créé en 2015 à l'initiative de la Direction départementale des territoires de l'Ain (DDTA) pour favoriser le dialogue entre tous les acteurs de la filière, depuis le maître d'ouvrage jusqu'à l'occupant.

On évalue d'abord les besoins avant de penser à construire. On arrête de détruire, on réhabilite, on rénove, on réutilise. On réfute les systèmes

métiers. Ainterpros regroupe dix partenaires que sont : le conseil départemental, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la SPL de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (CAUE), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de l'Ain (CAPEB), la Fédération française du bâtiment et des travaux publics de l'Ain, la Fédé-

ration interprofessionnelle du bois de l'Ain, l'association des architectes de l'Ain et l'Agence départementale d'ingénierie.

Le réseau Ainterpros organise en moyenne trois à quatre tables rondes thématiques par an. La 34<sup>e</sup> réunion interprofessionnelle aura lieu le jeudi 9 octobre prochain, sur le chantier de surélévation des bâtiments du centre périscolaire de Parcieux : une réponse face aux enjeux de la sobriété foncière.

## Saint-Denis-lès-Bourg : une salle des fêtes remarquable

Guillaume Fauvet, maire de Saint-Denis-lès-Bourg, a accueilli ce 10<sup>e</sup> anniversaire des Ainterpros dans une salle des fêtes flamboyante neuve. L'ancien bâtiment agricole, qui faisait « office de », construit dans les années 50, a fait place à un équipement rénové et modernisé après deux ans de travaux. « Nous avons privilégié la réhabilitation plutôt que la reconstruction, pour trois raisons, s'est félicité l'élu.

D'abord pour une question d'ordre budgétaire et de contrainte financière ; ensuite parce que nous souhaitions réduire au maximum l'empreinte carbone de notre ouvrage ; et enfin par rapport à l'histoire de cet équipement. »

L'équipe municipale qu'il



La salle des fêtes de Saint-Denis-lès-Bourg a été inaugurée le 11 juin dernier après 18 mois de chantier.

Photo Emmanuel Marquez

dirige a ainsi été guidée par « la sobriété et la simplicité » à tous les stades de sa réforme, depuis son emprise foncière

en passant par l'utilisation des matériaux locaux ou encore sa consommation en énergies. Seule l'armature métallique a été conservée. Pour le reste, le dallage et les fondations ont été repris de A à Z : 371 m<sup>3</sup> de béton ont été coulés sur le chantier et 12 tonnes d'acier nécessaires pour les fondations. En plus des 64 m<sup>3</sup> de bois local utilisés dans la charpente et les 1290 m<sup>2</sup> de toiture, des 16 m<sup>3</sup> pour les murs à ossature bois, des 15 m<sup>3</sup> d'habillages et huisseries en bois, des 510 000 lamelles en chêne massif pour les 650 m<sup>2</sup> de parquet, etc. « Cette salle des fêtes, c'est un peu notre boussole. Nous voulions un bâtiment à la fois le plus simple, le plus vertueux et le plus fonctionnel possible », a expliqué Guillaume Fauvet.

Le résultat – auquel s'ajoutent 1 600 heures de travail

## Les partenaires du réseau

